



Partage

# Expertise

## Ouverture

Tunisie

St-Barthélemy

## AU-DELÀ DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

À l'outre-mer et à l'international, l'expertise de la MSA est sollicitée dans ses divers domaines de compétence : gestion de la couverture sociale, formation, relation de service...

### COOPÉRATION EN TUNISIE

**27**

experts CCMSA et MSA et 5 experts externes sont mobilisés pour les échanges en 2017.

**2,5 millions**

d'assurés sociaux actifs et 550 000 pensionnés de la caisse nationale de Sécurité sociale de Tunisie.

### CONFÉRENCE INTERAFRICAINNE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**16**

États membres.

**25**

ans d'existence.

### COLLECTIVITÉ D'OUTRE-MER DE SAINT-BARTHÉLEMY

**1 000**

employeurs dont 15 entreprises de plus de 50 salariés.

## Formation à la communication à Libreville

Dans le cadre du partenariat avec la conférence interafricaine de prévoyance sociale (Cipres) est organisé, en novembre à Libreville, au Gabon, un séminaire de formation sur la communication interne et externe dans un organisme de prévoyance sociale. Une rencontre motivée par la volonté de donner aux organismes membres toutes les clés pour informer et communiquer dans les règles de l'art en direction des employeurs cotisants, des assurés sociaux et du personnel afin d'assurer un service de qualité. Animée par le directrice de la communication de la CCMSA et la directrice adjointe de la MSA des Charentes, la formation alterne enseignements théoriques, ateliers et exercices d'application, et partages d'expérience. Elle regroupe 61 participants venus du Bénin, du Burkina Faso, du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Côte-d'Ivoire, de Madagascar, du Mali, du Niger, du Togo, de l'Union des Comores et du Gabon, qui peuvent appréhender et s'approprier les techniques de communication dans leur ensemble (élaboration, enjeux, gestion et évaluation).

La MSA et la Cipres collaborent ensemble dans le cadre d'une convention triennale ; celle-ci a pour objectif la mise en place de séminaires de formation au profit d'inspecteurs de la Cipres, de responsables des ministères de tutelle, d'administrateurs et de personnels encadrants des organismes de prévoyance sociale. Depuis 2011, date de la première convention, les thèmes retenus ont concerné l'audit, la fonction des ressources humaines, le système d'information, l'assurance maladie, la gestion par objectifs et les techniques de communication.



**La MSA prouve sa capacité à dépasser ses propres frontières en continuant d'assurer sa présence sur les territoires.**



## MOT-CLÉ

### CNSS :

*La caisse nationale de sécurité sociale de Tunisie, créée en 1960, gère les branches famille, recouvrement et vieillesse. Son action est assurée par cinq directions centrales et prolongée par 49 bureaux régionaux, locaux et antennes au service des employeurs et cotisants sur tout le territoire tunisien. Population couverte : 2 500 000 assurés sociaux actifs et 550 000 pensionnés.*

## Coopération bilatérale soutenue avec la Tunisie

À la suite d'un jumelage institutionnel (2007-2009) consacré à l'extension de la protection sociale aux populations non couvertes à travers l'appui de la MSA à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), le partenariat se poursuit. Depuis 2009, une coopération technique lie les deux organismes par une convention-cadre régulièrement renouvelée. Elle vise à conforter l'organisation et la gestion de la sécurité sociale du pays. Elle se décline à travers un programme pour accompagner la CNSS dans sa démarche d'amélioration et de développement de différents domaines identifiés comme prioritaires.

En 2017, la coopération concerne trois thèmes : la maîtrise des risques, la communication et la culture de la sécurité sociale, l'administration et la bonne gouvernance.



**27 experts CCMSA et MSA et 5 experts externes mobilisés pour la mise en œuvre et le déroulement des échanges en 2017.**



Sur le premier, un expert MSA se rend en Tunisie et travaille avec l'équipe de l'audit interne de la CNSS sur les grandes fonctions de la maîtrise des risques.

Le deuxième prévoit la venue de deux experts de la CNSS à la CCMSA, en recherche d'expériences et d'illustrations afin de pouvoir apporter à la société tunisienne la connaissance et l'adhésion aux valeurs et aux principes de la sécurité sociale. Autour notamment des équipes de la direction de la communication et de l'information, avec le témoignage de quelques MSA (Sud Champagne, Midi-Pyrénées Sud et Ardèche Drôme Loire) et l'intervention de partenaires (EN3S, RSI, Ucanss), la délégation peut étudier plusieurs projets de communication déployés au régime agricole. Une mission d'appui, ciblée sur la mise en place d'un plan de communication pour améliorer le recouvrement et sur l'élaboration d'un journal interne, complète les travaux.

Sur l'administration et la bonne gouvernance, les experts tunisiens appréhendent les enjeux et les objectifs de la relation de service et la façon dont elle est déclinée à la MSA. Ils échangent également sur le pilotage, la convention d'objectifs et de gestion...

## Saint-Barthélemy Naissance de la caisse de prévoyance sociale

De nouveau, la MSA prouve sa capacité à dépasser ses propres frontières en continuant d'assurer sa présence sur les territoires. L'article 7 de la loi d'actualisation du droit des outre-mer du 14 octobre 2015 prévoit la création d'une caisse de prévoyance sociale (CPS). Les missions antérieurement assurées par la caisse générale de sécurité sociale (CGSS) et la caisse d'allocations familiales (CAF) de l'île sont confiées au régime agricole. La MSA Poitou (ex-Sèvres-Vienne) est désignée par le directeur général de la CCMSA pour diriger le projet. Le déploiement informatique, adapté aux différentes législations relatives aux régimes d'appar-

tenance des populations, est porté par la direction métiers assurés et relations de services de la CCMSA. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017 pour le versement des prestations et depuis le 1<sup>er</sup> juillet pour le prélèvement des cotisations, la MSA Poitou gère la protection sociale des habitants et des entreprises de Saint-Barthélemy. Elle couvre ainsi l'ensemble des branches de la sécurité sociale : maladie, famille, vieillesse, accidents du travail et maladies professionnelles, recouvrement. L'exploitation est assurée par le centre services et informatique du groupe Mutualité sociale agricole et de ses partenaires (Sigmap).

## LES POPULATIONS CONCERNÉES

